

Questions orales

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense): Madame le Président, j'ai lu très attentivement la pétition déposée hier par le représentant. J'ai remarqué qu'elle était signée par environ 72,000 Terre-Neuviens qui réclamaient de meilleurs services de recherche et de sauvetage dans la province. Je puis vous affirmer que nous avons déjà examiné l'objet de la pétition. Mon ministère réexamine le déploiement de tous nos services de sauvetage et de recherche sur la côte est afin de déterminer si nous pourrions améliorer ceux de Terre-Neuve sans pour autant pénaliser d'autres régions en déplaçant ces hélicoptères et ces appareils à voilure fixe. Mais nous examinons la question, parce que cette pétition nous tient à cœur et que nous voulons résoudre cette question.

● (1430)

ON DEMANDE DE BASER DES APPAREILS À VOILURE FIXE DANS
L'EST DE TERRE-NEUVE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre pourrait-il nous promettre que les trois hélicoptères de sauvetage basés à Terre-Neuve vont être équipés des appareils de navigation adéquates et notamment de radars, ce qui n'est pas le cas actuellement? Pourrait-il nous promettre également que des avions à ailes fixes vont être basés en permanence dans l'est de la province afin d'accroître l'efficacité des hélicoptères et d'assurer la protection des pêcheurs et des travailleurs sur les plates-formes de forage?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je ne peux rien promettre au député en ce qui concerne les avions à ailes fixes à Terre-Neuve. Il faut d'abord que le ministère examine l'ensemble du programme de recherche et de sauvetage pour s'assurer que personne ne va être lésé dans l'affaire, car nous ne voudrions pas démunir d'autres secteurs de la côte est. Pour ce qui est de l'appareillage à bord des hélicoptères, j'ai déjà fait savoir au député—je lui ai même écrit à ce sujet et il en a été question lors d'une question à l'ajournement—qu'il n'y avait plus matière à discussion, puisque le problème est réglé. Nous sommes en train de moderniser tous nos hélicoptères grâce à notre programme d'amélioration des moyens de recherche et de sauvetage. Nous avons déjà dépensé plus de 26 millions à cet effet. Nous avons également l'intention d'équiper les hélicoptères de radars à longue portée. Je vais faire mon possible pour qu'un de ces nouveaux hélicoptères soit basé à Terre-Neuve d'ici la fin de l'été.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'INCIDENCE DES DISPOSITIONS DU BUDGET

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, j'apprends que le ministre de l'Industrie et du Commerce ne sera pas à la

Chambre aujourd'hui, et j'adresse donc ma question au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme. Pendant l'élaboration du budget de novembre dernier, le ministère de l'Industrie et du Commerce devait certainement savoir que la construction automobile canadienne amorçait sa troisième année consécutive de ventes réduites, parce que déjà plusieurs milliers de travailleurs de ce secteur avaient été licenciés, avant même le budget de novembre.

Le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme peut-il nous dire si le ministre des Finances savait que les dispositions du budget frappant ce secteur déjà gravement déprimé allaient ajouter des milliers de travailleurs de l'automobile à la liste des chômeurs?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je pense qu'il est un peu facile de faire une relation de cause à effet entre le budget et la diminution des achats d'automobiles produites au Canada. A mon avis, il s'agit là d'un problème beaucoup plus large de l'économie canadienne et les consommateurs canadiens, à cause de l'inflation élevée, du ralentissement général de l'économie, achètent moins de voitures qu'ils en achetaient au cours des années passées. Alors, faire une relation causale entre le budget et les difficultés de l'industrie automobile m'apparaît un peu facile, madame le Président.

[Traduction]

LE NOMBRE ESTIMATIF DE VENTES PERDUES

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Peut-être pourrais-je faire voir au ministre le lien de causalité: le gouvernement s'en est pris à un secteur déjà mal en point, qu'il a assommé avec les dispositions budgétaires concernant l'allocation du coût en capital.

Le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme ne peut ignorer que les ventes ont baissé de milliers d'unités et qu'il y a eu des milliers de travailleurs licenciés, puisque le chef d'une entreprise de location automobile seul a dit que dans son seul secteur, 50,000 véhicules neufs ne seraient pas achetés à cause du budget, et cela ne concerne que le secteur de la location automobile. Il faut y ajouter, bien sûr, les achats des propriétaires de flottes de véhicules et des personnes qui profitent de l'allocation du coût en capital. Au lieu d'acheter des voitures neuves, les locataires prolongent les baux existants sur de vieux véhicules.

Étant donné les moyens dont dispose le ministère de l'Industrie et du Commerce pour suivre la situation de la construction automobile, le ministre peut-il nous dire à combien il évalue le nombre des voitures et camions qui ne se sont pas vendus à cause des dispositions du budget de novembre dernier?